



Département des Pyrénées-Atlantiques
 Commune de MONTAUT

PLAN LOCAL D'URBANISME
3b2 – Plan de zonage au 1/2500ème
(zoom bourg)

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	-	-	12/08/08
Modification	12/11/20	-	25/02/21
Simplifiée n°4	28/09/16	23/11/23	-
Révision	-	-	-

Le Maire,
 Alain CAPERET

Plan de zonage - Dossier d'avis

Légende

Zone urbaine

- Ub Secteur d'extension urbaine
- Ue Secteur destiné aux équipements et services publics et d'intérêt collectif
- Ug Secteur d'activités socio-éducatives
- Up Secteur urbain du centre ancien à caractère patrimonial
- Uy Secteur destiné aux activités économiques
- 1AU Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 2AU Zone à urbaniser à moyen et long terme après révision du PLU

Zone agricole

- A Secteur agricole
- Aeq Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée Equestre
- Agv Secteur de taille et de capacité d'accueil limité destiné à l'accueil des gens du voyage

Zone naturelle

- N Secteur naturel
- Ncv Secteur Naturel destiné à l'implantation et à la production d'énergie photovoltaïque
- Ni Secteur de taille et de capacité d'accueil limité destiné aux activités de sports et de loisirs

Autres

- Espace boisé classé (EBC) - article L 113-1 du Code de l'urbanisme
- Périmètre de protection des bâtiments agricoles (RSD ou installation classée pour la protection de l'environnement - ICPE)
- Élément historique/culturel protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme
- Élément de paysage protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- Bâtiments en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2° du Code de l'urbanisme
- Cimetière
- Emplacement réservé
N°1 Aménagement d'un espace public - Stationnement et aménagement paysager
Parcelle 736-737 Superficie : 6500 m² - Bénéficiaire : commune
- N°2 Aménagement du site du lavoir
Parcelle 489-490 Superficie : 830 m² - Bénéficiaire : commune

Zones inondables par débordement du Cave de PAU, événement type Centennial (Q100)
 Source: Syndicat Mixte du bassin du Gave de Pau

- Hauteur d'eau > 1m
- Hauteur d'eau entre 0.5 et 1m
- Hauteur d'eau inférieure à 0.5m